

Séance du 29 juillet 2004

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Boustingorry, Mme Durruty, MM. Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoints ; MM. Laroche, Pommiez, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, M. Sarhy, Conseillers Municipaux.

A DONNE POUVOIR : M. Massé à M. Boustingorry ; Mme Bordenave à Mme Ipharraguerre ; Mme Chevrel à Mme Boé ; M. Larralde à Mme Lougarot.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : FINANCES - Subventions exceptionnelles à diverses associations

M. POMMIEZ présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année, plusieurs associations ont sollicité en cours d'exercice un financement de la ville notamment pour organiser des manifestations ou réaliser un projet ponctuel.

L'association Enfance et Partage organise cet été des opérations humanitaires et éducatives au Maroc, au Bénin et au Sénégal avec entre autres treize élèves du collègue Albert Camus. Il est proposé que la ville prenne à sa charge 50 % des frais de séjour, soit un montant de 1 989 €

L'association **Xamango** a organisé courant mai le tournoi des anciens au stade Jean Dauger, réunissant près de 400 participants ; une subvention de 1 000 € pourrait leur être attribuée.

La **Fédération Française de Pelote Basque (FFPB)** prépare actuellement la 3^{ème} Coupe du Monde en Trinquet qui aura lieu début septembre ; 48 rencontres sont prévues dans les six spécialités du trinquet. Il est proposé de contribuer à cette manifestation à hauteur de 10 000 €

Par ailleurs, la subvention annuelle de l'**ASB** pourrait être abondée de 3 000 € pour prendre en compte l'augmentation des frais de déplacements des différentes équipes.

Enfin s'agissant **d'Oraï Bat**, il est proposé de compléter de 20 000 € la subvention prévue au budget primitif pour compenser l'absence de recettes d'hébergement.

Je vous demande d'approuver l'attribution des subventions présentées ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les deux avenants correspondants pour l'ASB et Oraï Bat.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.